



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Les boutons de sécurité désormais connectés directement aux forces de l'ordre



La Police nationale déploie le dispositif « Police Connected », à Cayenne. Initié pour les commerçants, ce bouton d'alerte a été doté d'un système de géolocalisation pour pouvoir être utilisé par les infirmiers et les médecins libéraux. Hier, une grosse trentaine de professionnels en ont été dotés, en bénéficiant de l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé. Le dispositif sera évalué à la fin février avant d'envisager sa pérennisation voire son extension.

Neuf mois après les faits, tout le monde a encore en tête la mort d'Hélène Tarcy-Cétout. La pharmacienne de Saint-Laurent-du-Maroni est décédée le 8 avril, victimes de coups de couteau en pleine rue, alors qu'elle se rendait dans son officine. L'insécurité en Guyane constitue une menace majeure pour les professionnels de santé, particulièrement les professionnels libéraux, fréquemment exposés à des agressions, vols et menaces en cabinet ou lors de visites à domicile. Ce climat affecte gravement l'attractivité du territoire et compromet la continuité des soins. Awatef Argoubi, référente sécurité à l'URPS infirmiers, se souvient de l'agression d'une consœur à Kourou, en fin d'année. Une patiente lui a fracturé le nez.

Pour rassurer les professionnels de santé de Cayenne, dissuader les actes malveillants et permettre une intervention rapide des forces de l'ordre en cas d'agression, la Direction territoriale

## DISPOSITIF ANTI-AGRESSION



de la police nationale (DTPN) a déployé hier « Police Connected ». Imaginé d'abord pour les commerçants du chef-lieu, ce dispositif consiste en un bouton permettant d'alerter directement les forces de l'ordre. « Il s'agit du même bouton que celui que nous avons mis en place il y a deux ans ([lire la Lettre pro du 10 mars 2023](#)), explique le Dr Jawad Bensalah, référent sécurité à l'URPS médecins. Mais cette fois-ci, il est connecté directement à l'état-major de la Police nationale. »

### Géolocalisable, connecté H24



« Dans l'ancienne version, le bouton alertait nos proches ou une société de gardiennage qui nous rappelait. Cette fois-ci, nous sommes en lien direct avec la police nationale. En outre, il est géolocalisable, ce qui est nécessaire pour nos visites à domicile », se réjouit Awatef Argoubi. Cette évolution, qui n'est pas proposée dans la version pour les commerçants, a été rendue possible grâce à l'engagement de l'Agence Régionale de Santé de financer le surcoût.

En pratique, le professionnel doit appuyer deux fois sur le bouton – pour éviter les erreurs liées à une mauvaise manipulation. L'alerte est donnée au centre d'information et de commandement (CIC), le service de la police qui reçoit les appels d'urgence et envoie les patrouilles sur les interventions. « Dans ce cas, le CIC nous rappelle. En l'absence de réponse, il déclenche une patrouille. En cas de réponse, il fait le point avec nous », détaille l'infirmière libérale.

### Jawad Bensalah : « Je suis très optimiste »



Hier, lors de la distribution aux infirmiers le matin puis aux médecins l'après-midi, les forces de l'ordre ont insisté sur les conditions strictes d'utilisation du bouton : uniquement dans le cadre professionnel et pour un danger imminent. « Il faut faire bien attention parce qu'en cas de besoin, ils demanderont à un équipage de la BAC d'intervenir. En dehors du cadre professionnel ou pour des situations moins graves, c'est le 17 qu'il faut appeler », insiste Awatef Argoubi.

Au total, environ vingt-cinq infirmiers et dix médecins de Cayenne ont été équipés et ont signé une convention avec la Police nationale. La phase de test durera jusqu'à la fin février. « Au 1er mars, nous tireront le bilan. Si la police décide de le pérenniser, nous pourrions inclure d'autres professionnels. Nous pourrions envisager un élargissement à d'autres zones en concertation avec les forces de gendarmerie », conclut Awatef Argoubi.



Le Dr Bensalah se dit « très optimiste et très heureux de cette évolution et de la collaboration avec les services de l'Etat. L'objectif est que les professionnels puissent continuer de pratiquer et d'intervenir dans tous les quartiers, et que l'insécurité ne plombe pas notre activité. Le problème est pris à bras-le-corps. »



### ◆ Les cas de grippe en hausse

« La circulation du virus de la **grippe** est en nette augmentation depuis deux semaines. La Guyane est placée en pré-épidémie », annonce Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier. Au cours de la dernière semaine de décembre et de la première de janvier, les urgences de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni ont enregistré 45 passages pour grippe contre 26 au cours de deux semaines précédentes.

En revanche, « la circulation du VRS chez les moins de 2 ans, responsable de l'épidémie actuelle de **bronchiolite**, diminue et est à un niveau bas depuis deux semaines », précise SpF.

Au cours de la dernière semaine de décembre, « le nombre de consultations pour **syndrome dengue-like** était en baisse à un niveau bas, poursuit SpF. Bien que l'épidémie de dengue soit terminée, la vigilance vis-à-vis des arboviroses doit se maintenir. La recherche de confirmation biologique devant tout syndrome dengue-like demeure indispensable. »

S'agissant des **diarrhées**, « l'activité est à la diminution dans les communes isolées (CDPS et hôpitaux de proximité), et stable sur le littoral » (données des hôpitaux Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni).

Enfin, « le nombre d'**accès palustres** diagnostiqués dans le système de soins au cours des deux dernières semaines demeurait faible avec au total 7 accès à *P. vivax*. Parmi eux, 3 étaient des reviviscences. Depuis début novembre, les nouvelles contaminations sur le territoire ont majoritairement eu lieu en zone urbaine ou périurbaine à Saint-Georges et en zone d'orpaillage sur la commune de Kourou. Au total, 437 accès palustres ont été diagnostiqués en 2024 (données provisoires). L'activité globale liée au paludisme était stable au cours du dernier trimestre 2024. »

### ◆ Plénière de la CRSA aujourd'hui



La Démocratie Sanitaire

La Conférence régionale de santé et de l'autonomie se réunit en séance plénière, aujourd'hui. La séance débutera à 8h30, au CGOSH, à Cayenne. Le principal point à l'ordre du jour sera l'avis sur le projet régional santé-environnement ([lire la Lettre pro du 22 novembre](#)). La CRSA doit le rendre d'ici au 15 janvier au directeur général de l'ARS, afin que le document puisse ensuite être publié.

Pour rédiger cet avis, la CRSA a « tenu des réunions des groupes de travail et émis des remarques sur les différentes fiches, explique son président Yves Bhagooa. J'ai rédigé un préambule à partir des sentiments recueillis auprès des membres. Le document a été validé en commission permanente. Il sera soumis au vote de la CRSA aujourd'hui afin que l'on puisse transmettre notre avis au directeur général de l'ARS. »

Les membres de la CRSA bénéficieront également d'un point sur plusieurs sujets d'actualité :

- Le CHU de Guyane par Christophe Bouriat ;
- Les résultats des études Guyaonso et Nutri pou Ti'moun par Dorothée Alexandre ([lire la Lettre pro du 12 novembre](#)) ;
- La mise en œuvre du projet territorial de santé mentale par Sonia da Cruz ([lire la Lettre pro du 17 septembre](#)) ;
- La stratégie régionale de lutte contre les addictions par Maud Leguistin ([lire la Lettre pro du 13 décembre](#)) ;
- La Semaine de la santé transfrontalière ([lire la Lettre pro du 29 novembre](#)).

Le dernier point de cette réunion plénière concernera les projets d'activités de la CRSA pour 2025 et 2026, année où elle sera renouvelée. Parmi les sujets envisagés :

- Le respect des droits des usagers ;
- Expo santé de mai 2025 ;
- Valorisation des travaux de la CRSA après quinze années d'exercice ;
- Organisation d'un séminaire sur la place des Padhue dans notre système de soins, avec l'URPS médecins et la CPTS ;
- Auto-saisine sur les conséquences de la financiarisation de la santé en Guyane ;
- Présentation du rapport de la Conférence nationale de santé sur la santé en Outre-mer ([lire la Lettre pro du 21 novembre 2023](#)) ;
- Colloque sur les 50 ans de la loi Veil sur l'IVG ([lire la Lettre pro de mardi](#)) ;
- Rencontre des CRSA des Antilles-Guyane les 27 et 28 février à Cayenne.

### ◆ A Saint-Laurent, la CGSS déménage

Dans un communiqué, la Caisse générale de sécurité sociale annonce le déménagement de son accueil physique de Saint-Laurent-du-Maroni. Cet accueil sera fermé aujourd'hui et lundi. Il rouvrira mardi dans ses nouveaux locaux, au 702, avenue Christophe-Colomb.

#### ◆ Un questionnaire sur le dépistage du cancer du col de l'utérus en CDPS

Dans le cadre de sa thèse de médecine générale, Camille Jan invite les médecins, sages-femmes et internes ayant exercé en CDPS en 2024 à répondre à un [questionnaire sur le circuit actuel de dépistage du cancer du col de l'utérus en CDPS](#). Le questionnaire, de moins de dix minutes, abordent le délai de rendu de résultat, le cas des patientes qui ne viennent pas le récupérer et la pertinence d'installer un scanner de lame dans les hôpitaux de proximité pour bénéficier d'une analyse anatomo-cytopathologique à distance.

#### ◆ Appel à projets de recherche Resp'IR



La Direction générale de l'offre de soins lance l'appel à projets de recherche en soins primaires Resp-IR pour 2025. Les projets doivent être déposés d'ici au 30 janvier.

Les potentiels porteurs de projet sont invités à contacter la cellule promotion du Département Recherche Innovation Santé Publique (DRISP) du CHC afin de recevoir le modèle de lettre d'intention, et de la lui retourner d'ici au 16 janvier au soir, afin de pouvoir être accompagnés dans le montage du dossier. En raison du délai contraint, seuls les projets ayant une certaine maturité (méthodologique, organisationnelle et budgétaire) pourront être soumis.

Les potentiels porteurs de projet ne souhaitant pas être soutenus ou dont le projet a été jugé précédemment comme mature pour un dépôt sont invités à faire parvenir les lettres d'intention complétées au plus tard le 23 janvier afin que nous puissions les relayer au GIRCI dans les délais impartis.

**Contact :** [cicec@ch-cayenne.fr](mailto:cicec@ch-cayenne.fr) avec pour objet du mail « RESPIR 2024\_Soumission LI ».

## Actus politiques publiques santé et solidarité

#### ■ Une foire aux questions sur la prime d'engagement de carrière hospitalière

Créée en 2017, la prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) est accordée aux praticiens non titulaires qui s'engagent, par convention, à exercer à l'hôpital public dans une spécialité reconnue en tension au niveau local et/ou national et à passer le concours national de praticien hospitalier (CNPH). Depuis les arrêtés de 2024, ce dispositif a connu plusieurs évolutions réglementaires, dont les principales concernent les modalités de versement de la prime. La Direction générale de l'offre de soins a mis en ligne une [foire aux questions](#) sur le sujet. Elle a vocation à rappeler dans un premier temps le périmètre et l'objet de la prime d'engagement de carrière hospitalière et, dans un second temps, de préciser les évolutions relatives aux modalités de versement.

## Offres d'emploi



#### ■ Le Comede recrute

- Un **médecin généraliste** (CDI de 80 à 100 %).
- Un **intervenant social** (CDI de 50 à 100 %).

[Consulter les offres et candidater.](#)

## Agenda

#### Aujourd'hui

► **Plénière de la CRSA**, à partir de 8h30 au CGOSH, à Cayenne.

#### Demain

► **Fo zot savé**. Le Dr Nadia Thomas, présidente du réseau Périnat, répondra aux questions de Fabien Sublet sur l'avortement, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

#### Vendredi 17 janvier

► **Commémoration des 50 ans de la loi Veil**, de 8 heures à 17 heures à l'Encre, à Cayenne. Colloque grand public et professionnel ouvert à tous. S'inscrire. <https://www.helloasso.com/associations/drs-reseau-perinat-guyane/evenements/50-ans-de-la-loi-veil>

#### Vendredi 24 janvier

► **Formation** Trod cystite à destination des pharmaciens adhérents de la CPTS, de 9 heures à 13 heures. [S'inscrire](#).

#### Mardi 4 février

► **Soirée d'information** sur l'oncologie et les soins de support, organisée par le DSRC OncoGuyane et la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne.

#### Jeudi 13 février

► **Soirée d'information** sur les acteurs du champ de la précarité, organisée par l'ARS et la CPTS, à la Domus Medica, à Cayenne.

#### Du 11 au 14 mars

► **Journées** guyanaises de dermatologie infectieuse et tropicale, à l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), au CHC. Inscriptions : [yanaderm@outlook.fr](mailto:yanaderm@outlook.fr).

#### Vendredi 21 mars

► **Séminaire** de Guyane promotion santé, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire](#).

*Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)*

### Le message du jour



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

#### Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)